

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 JUIN 2016

Délibération n° D-2016-269

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/06/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/06/2016

Régie à autonomie financière Energies renouvelables -
Approbation du plan de financement et autorisation de déposer
un dossier de demande de subvention

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Direction Patrimoine et Moyens**Régie à autonomie financière Energies renouvelables
- Approbation du plan de financement et autorisation
de déposer un dossier de demande de subvention**

Monsieur Elmano MARTINS, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu l'avis du Conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière Energies renouvelables en date du 9 juin 2016 ;

La régie Energies Renouvelables créée en 2013, gère la production d'électricité de trois installations photovoltaïques :

- groupe scolaire Jean Zay ;
- groupe scolaire Louis Pasteur ;
- groupe scolaire Jean Jaurès.

Ces trois installations génèrent aujourd'hui une production annuelle d'électricité de 110 500 kWh et une recette d'environ 30 000 €/an.

Suite à une étude d'opportunité menée par le CRER, il apparaît intéressant de procéder à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les ateliers en partie arrière du Centre Technique de la Chamoiserie. Cette opération permettrait d'exploiter 198 m² d'une toiture non remplacée lors de la requalification du site.

Parallèlement, la Région et l'ADEME à travers le Fonds Régional d'Excellence Environnementale accorde dans la limite de vingt projets sur l'année 2016 une aide forfaitaire jusqu'à 0.6 €/Wc plafonnée à 35 000,00 € aux collectivités pour l'acquisition et l'installation d'un système photovoltaïque.

Dans ce cadre, la Ville de Niort est en mesure de solliciter une aide financière d'un montant de 21 600,00 € auprès de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes pour l'acquisition et l'installation de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment de la Chamoiserie.

Ce projet en complète cohérence avec la démarche «développement durable» engagée par la Ville de Niort depuis plusieurs années vise à favoriser les économies d'énergies et parallèlement à mieux recourir aux énergies renouvelables.

Les panneaux solaires d'une puissance de 36 kWc devraient produire une énergie de 38 000 kWh ce qui porterait la production globale de SPIC à 148 500 kWh/an soit une économie de 26,7 T de CO² ou 1,633 kg de déchets nucléaires.

Le plan de financement s'établit ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes	
Acquisition installation de panneaux photovoltaïques		Région / FREE	21 600 €
Travaux	67 098 €	Ville de Niort	49 398 €
Etudes	3 900 €		
Total en € HT	70 998 €	Total en €	70 998 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement prévisionnel pour l'acquisition et l'installation de panneaux photovoltaïques ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de la Région « Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes » la subvention correspondante et de signer les documents afférents.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY